

Fichier 3 2026 B 37

# **Léo Lagrange, une idée neuve de la liberté**

par

**T.R.** et **PPTy.**

Septembre 2026

*À l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du Front populaire, l'ASVPNF rend hommage à Léo Lagrange, figure trop méconnue d'un socialisme démocratique fondé sur la justice, la dignité et l'émancipation populaire. Ministre des Loisirs, artisan de la démocratisation du sport, des vacances, de la culture et de l'éducation populaire, il concevait la liberté comme la possibilité concrète, pour chacun, de s'instruire, de voyager, de pratiquer et de vivre pleinement.*

*Son parcours, éclairé par ses liens avec Jean Zay, par le rôle trop souvent oublié de Madeleine Lagrange et par l'hommage que lui rendit André Malraux, conserve une singulière actualité. Par les temps présents, il serait salutaire que les prétendants patentés à la prochaine élection présidentielle méditent cette biographie et cette œuvre : elles rappellent qu'un projet politique ne se mesure pas seulement aux promesses électorales, mais à sa capacité de rendre effectives la justice sociale, la culture, la dignité et la joie de vivre.*

À l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire du Front populaire, la figure de Léo Lagrange mérite d'être redécouverte. Son nom reste certes associé aux congés payés, aux stades et aux associations de jeunesse. Pourtant, il fut bien davantage : un socialiste démocratique, un antifasciste, un défenseur de la République et un penseur de l'émancipation populaire.

Né le 28 novembre 1900 à Bourg-sur-Gironde, Léo Lagrange grandit à Paris. Après la Première Guerre mondiale, à laquelle il participe comme engagé volontaire, il étudie le droit et les sciences politiques, puis devient avocat. Il choisit de défendre les anciens combattants, les blessés, les victimes de la guerre et les plus démunis. En janvier 1921, il adhère à la SFIO.

C'est à la faculté de droit, parmi les étudiants socialistes, qu'il rencontre Madeleine Weiller. Avocate, *militante socialiste et laïque*, elle partage ses convictions et son idéal de vie. Ils se marient en 1924. Leur association sera à la fois affective, intellectuelle, professionnelle et politique.

### **Un socialiste de conviction**

Élu député du Nord en 1932, Léo Lagrange s'impose rapidement par ses interventions sur les scandales politico-financiers, le chômage, les droits des travailleurs et la défense de la République. Il participe au rapprochement des forces de gauche après les émeutes du 6 février 1934 et devient l'un des militants les plus actifs de *l'unité antifasciste*.

Ses camarades étudiants le surnomment « Saint-Just ». L'expression évoque le jeune tribun de la Révolution française, réputé pour son éloquence, son courage et son intransigeance. Elle renvoie surtout, chez Léo Lagrange, à une conception exigeante de la politique :

la justice, la vérité et la dignité humaine ne doivent pas être sacrifiées à l'opportunité.

La comparaison doit cependant être précisée. Léo Lagrange n'est ni un révolutionnaire autoritaire ni un partisan de la violence politique. Il est un socialiste démocratique, attaché à la liberté, à la République et à la libre discussion. Chez lui, l'exigence de justice conduit non à la dictature, mais à la volonté de transformer les droits proclamés en réalités vécues.

Cette exigence explique son engagement contre le fascisme et son refus des renoncements de la période munichoise. Il soutient les thèses du colonel de Gaulle sur la modernisation de la défense nationale et appelle les démocraties à prendre la mesure de la menace hitlérienne.

### **Le ministre du temps libre**

Le 4 juin 1936, Léon Blum le nomme sous-secrétaire d'État à *l'Organisation des loisirs et aux Sports*, fonction nouvelle qu'il conservera, avec des intitulés légèrement différents, jusqu'en avril 1938. Le poste est tourné en dérision par les milieux conservateurs, qui parlent du « ministère de la paresse » ou de la « fainéantise ». Cette ironie révèle pourtant l'importance de la rupture.

*La semaine de quarante heures et les congés payés libèrent du temps. Léo Lagrange veut que ce temps puisse être réellement utilisé par les classes populaires. Il ne suffit pas d'avoir des vacances : encore faut-il pouvoir voyager, accéder aux équipements, pratiquer un sport et découvrir la culture.*

Il obtient notamment :

- le billet populaire de congé annuel à tarif réduit ;

- des trains spéciaux bénéficiant de fortes réductions ;
- le développement des auberges de jeunesse et des colonies de vacances ;
- la création ou l'aménagement de terrains de sport, de stades et de piscines ;
- la diffusion du sport auprès des jeunes des milieux populaires ;
- la création du Brevet sportif populaire ;
- le soutien aux clubs, aux théâtres, aux musées et aux initiatives de culture populaire.

Son ambition n'est pas d'organiser une jeunesse obéissante et militarisée, à l'image des régimes totalitaires. Il veut au contraire donner aux jeunes les moyens de devenir plus libres, plus autonomes et plus solidaires.

Dans son discours du 10 juin 1936, il affirme :

**« C'est en messager de la vie et non de la mort que nous voulons nous présenter. »**

Cette formule résume son projet. Le sport doit développer la santé et la confiance ; le voyage doit élargir les horizons ; la culture doit former des citoyens ; les loisirs doivent permettre aux travailleurs de retrouver « la joie de vivre et le sens de leur dignité ».

## **Jean Zay et la culture populaire**

Léo Lagrange entretient des liens étroits avec Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Leurs responsabilités sont différentes, mais *leur projet politique est profondément complémentaire.*

Jean Zay travaille à démocratiser l'enseignement et la culture. Léo Lagrange agit sur les conditions concrètes

de leur accès : temps libre, voyages, équipements sportifs, associations, activités collectives et loisirs éducatifs. *L'un agit davantage sur l'école et les institutions culturelles ; l'autre sur la vie quotidienne et les pratiques populaires.*

Ensemble, ils contribuent à faire émerger une conception nouvelle de la culture, plus ouverte et plus sociale. Un historien a pu écrire que Jean Zay et Léo Lagrange formèrent à eux deux le plus complet des « ministères de la Culture » du Front populaire.

La Ligue de l'enseignement, les syndicats, les mouvements de jeunesse et les associations assurent le relais de cette politique. Il ne s'agit plus de séparer l'instruction scolaire, la culture, le sport et les loisirs : apprendre, se cultiver, se déplacer, pratiquer et vivre collectivement participent d'une même formation du citoyen.

Le rattachement, en juin 1937, du sous-secrétariat de Léo Lagrange au ministère de l'Éducation nationale dirigé par Jean Zay confirme cette orientation. Les loisirs ne sont plus considérés seulement comme une question d'hygiène ou de détente ; ils deviennent une question éducative et culturelle.

Cette proximité politique donne également ***une dimension tragique à leur destin***. Léo Lagrange meurt au combat en juin 1940. Jean Zay, emprisonné par le régime de Vichy, est assassiné par la Milice en 1944. Tous deux auront payé de leur vie leur fidélité à la République et leur refus du fascisme.

**Madeleine, une collaboratrice méconnue**

La place de *Madeleine Weiller* reste trop souvent réduite à celle de l'épouse de Léo Lagrange. Cette image est incomplète.

Avocate, militante socialiste et laïque, elle partage ses combats dès les années étudiantes. Elle l'accompagne dans la conquête de la circonscription d'Avesnes, son activité parlementaire et son engagement antifasciste. En 1936, elle est chargée de mission dans son cabinet ministériel.

Cette responsabilité ne doit pas être considérée comme honorifique. Le sous-secrétariat aux Sports et aux Loisirs est une institution nouvelle qu'il faut organiser. Son fonctionnement repose sur un travail considérable de préparation, de correspondance, de coordination et de suivi. Madeleine participe donc directement à cette œuvre, dans la limite de ce que les sources permettent d'établir avec certitude.

Elle ne fut ni une personnalité effacée, ni l'unique inspiratrice de Léo Lagrange. Son engagement à lui s'enracine dans sa propre formation, son expérience de la guerre, ses convictions socialistes et son antifascisme. Mais Madeleine fut sa compagne politique et professionnelle la plus proche, celle qui partagea le plus intimement la genèse et la mise en œuvre de son action.

La notice de l'Assemblée nationale souligne qu'elle prit une part importante à la mise en place de la politique des congés payés et des quarante heures. Elle anima ensuite des émissions radiophoniques consacrées aux loisirs et poursuivit ce combat après la disparition de son mari.

Après la mort de Léo, elle poursuit son propre parcours. Éluée députée du Nord en 1945, elle devient ensuite magistrate et demeure engagée dans les combats de la gauche, de la paix et de la défense des droits. Elle n'est donc pas seulement l'héritière de la mémoire de son mari : elle est une actrice à part entière de l'histoire républicaine.

### **L'hommage paradoxal de Vichy**

Léo Lagrange choisit de s'engager dans l'armée en 1939, alors même que son âge et son mandat parlementaire lui auraient permis de ne pas être mobilisé. Il est affecté au 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie et meurt au combat le 9 juin 1940, près d'Évergnicourt, dans l'Aisne. Il a trente-neuf ans.

Le régime de Vichy lui décerne ensuite des décorations militaires, notamment la Légion d'honneur à titre posthume et la Croix de guerre. Le fait est paradoxal : Vichy honore le combattant mort pour la France, tout en rejetant les valeurs socialistes, démocratiques et émancipatrices qui avaient guidé son existence.

On peut y voir « *l'hommage du vice à la vertu* ». Le régime récupère le prestige patriotique du soldat, mais ne peut véritablement faire sien l'héritage politique du ministre des Loisirs. Plus encore, tandis que Léo est honoré, son épouse Madeleine, d'origine juive, est exposée aux mesures discriminatoires de l'État français. *Les lois raciales l'obligent notamment à interrompre son activité professionnelle d'avocate.*

Cette contradiction rappelle que la mémoire officielle ne coïncide pas toujours avec la vérité des engagements. Honorer le sacrifice militaire de Léo Lagrange ne signifie pas que Vichy ait reconnu son socialisme, son

antifascisme ou sa conception démocratique de l'éducation populaire.

### **Le regard d'André Malraux**

La portée de l'engagement de Léo Lagrange apparaît avec une force particulière dans l'hommage que lui rend André Malraux le 8 juin 1945, salle Pleyel, lors d'une cérémonie de commémoration. Il ne s'agit donc pas d'un éloge funèbre prononcé immédiatement après la mort de Léo, mais d'un hommage public rendu au lendemain de la Libération. Le texte est publié en 1950 dans *Le Message de Léo Lagrange*, sous la forme d'une sténographie partielle.

Malraux cherche à restituer l'« itinéraire intellectuel » de Léo Lagrange. Il ne le réduit ni au député du Nord ni au ministre des Sports. Il résume sa pensée en quatre mots :

#### **Vérité, Justice, Dignité, Courage.**

Ces termes donnent une profondeur particulière au surnom de « Saint-Just ». Léo Lagrange était, selon Malraux, un homme de principes, incapable de séparer l'action politique de l'exigence morale.

Malraux rappelle que les premières interventions de Léo Lagrange à la Chambre visèrent le gouvernement Laval puis l'affaire Stavisky. Il y voit la manifestation d'une « probité passionnée ». Cette expression associe la rigueur morale à une capacité d'action politique concrète : *Léo Lagrange ne se contente pas de dénoncer l'injustice*, il cherche à en combattre les mécanismes.

Malraux propose aussi une lecture originale de la politique des loisirs. Les régimes fascistes utilisent le sport pour encadrer la jeunesse et la préparer à la

guerre. Léo Lagrange poursuit l'objectif inverse : donner aux jeunes la santé, la joie et la liberté sans leur faire payer ces biens « du prix du sang ».

Selon Malraux, il voulait créer en France :

**« un grand mouvement de sport qui ne fût pas payé au prix du sang ».**

Cette phrase complète celle du discours de 1936 — « **un messenger de la vie et non de la mort** ». Elle montre que la politique sportive de Léo Lagrange n'était pas seulement sociale ; elle était aussi une réponse démocratique au modèle fasciste d'embrigadement de la jeunesse.

La culture devait obéir au même principe. Malraux décrit le projet de rendre les chefs-d'œuvre accessibles à quiconque, quelle que soit son origine ou sa pauvreté, souhaiterait les connaître. Reproductions, disques, livres, bibliothèques et équipements culturels devaient permettre d'associer la France entière à une volonté de culture.

Il ne s'agissait pas d'offrir au peuple une culture diminuée, mais de mettre à sa portée les œuvres les plus exigeantes. *Dans cette perspective, les loisirs ne sont plus un simple temps de repos : ils deviennent une forme de partage du patrimoine humain et une conquête de la dignité.*

Pour Malraux, toutes les décisions de Léo Lagrange sont réunies par une même valeur : la **fidélité**. Fidélité aux militants qui l'avaient entouré dans sa jeunesse, aux classes populaires, aux républicains espagnols, à son opposition au fascisme et à son refus des accords de Munich.

Cette fidélité explique aussi son engagement militaire. Léo Lagrange n'était pas mobilisable ; il choisit pourtant de rejoindre l'armée. Malraux ne cherche pas à esquiver la question de l'utilité immédiate de cette décision. Il estime cependant qu'elle est mal posée : pour Léo Lagrange, ceux qui avaient combattu le fascisme lorsque celui-ci était encore éloigné devaient accepter de le combattre les armes à la main lorsqu'il se trouvait devant eux.

*Malraux donne ainsi à la mort de Léo Lagrange une cohérence tragique. Elle n'est pas séparée de son action ministérielle : elle procède de la même fidélité à la vérité, à la justice, à la dignité et au courage.*

Son hommage s'achève sur une formule politique et affective :

*« Ce combattant aima le Peuple de France, lui fut fidèle pour le meilleur et pour le pire, dans la vie et jusqu'à la mort. »*

Puis Malraux ajoute, avec une simplicité qui contraste avec l'ampleur de l'hommage :

*« C'était un homme que nous aimions. »*

### **Une liberté concrète**

La mémoire de Léo Lagrange ne doit donc pas se limiter aux congés payés. Elle renvoie à une conception globale de la liberté : disposer de temps, mais aussi des moyens de l'utiliser pour s'instruire, voyager, pratiquer, créer et vivre avec les autres.

Son œuvre se situe au croisement de trois exigences :

- le socialisme, qui revendique la dignité ouvrière et la réduction du temps de travail ;

- la République, qui veut rendre la culture, l'éducation et la santé accessibles à tous ;
- l'antifascisme, qui oppose à la militarisation de la jeunesse la vie, la joie et la solidarité.

Jean Zay lui apporte le complément éducatif et culturel de son action. Madeleine partage, soutient et prolonge son engagement. Les associations, les syndicats et les mouvements de jeunesse lui donnent sa traduction concrète.

***Le « Saint-Just du Front populaire »*** n'est donc pas seulement un tribun passionné. C'est un homme qui voulut transformer une exigence morale en institutions et en droits effectifs. Il avait compris que la liberté ne se conquiert pas seulement dans les urnes ou à l'école, mais aussi dans la possibilité de voyager, de jouer, de lire, de se cultiver et de partager.

C'est pourquoi son message demeure vivant :

« Je compte surtout sur le concours de la jeunesse elle-même pour créer avec elle les instruments de sa force, de sa santé et de sa joie. »

***Léo Lagrange voulait faire du temps libéré un temps de dignité. C'est cette idée neuve de la liberté, plus encore que son titre ministériel, qui justifie aujourd'hui de lui rendre hommage.***

## **Repères chronologiques**

- **28 novembre 1900** : naissance de Léo Lagrange à Bourg-sur-Gironde.
- **1918-1919** : engagement volontaire pendant la Première Guerre mondiale.

- **1921** : adhésion de Léo Lagrange à la SFIO.
- **1922** : rencontre de Léo Lagrange et de Madeleine Weiller à la faculté de droit.
- **18 novembre 1924** : mariage de Léo et Madeleine.
- **1932** : élection de Léo Lagrange comme député du Nord.
- **4 juin 1936** : nomination au sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et aux Sports.
- **10 juin 1936** : discours radiodiffusé de Léo Lagrange à la jeunesse.
- **22 juin 1937** : rattachement de son sous-secrétariat au ministère de l'Éducation nationale.
- **1937** : développement du Brevet sportif populaire et des politiques d'équipement.
- **1939** : engagement volontaire de Léo Lagrange dans l'armée.
- **9 juin 1940** : mort au combat près d'Évergnicourt.
- **1941** : reconnaissance militaire posthume par le régime de Vichy.
- **8 juin 1945** : hommage d'André Malraux, salle Pleyel.
- **21 octobre 1945** : élection de Madeleine Léo-Lagrange à la première Assemblée constituante.
- **12 avril 1992** : décès de Madeleine Léo-Lagrange à Paris.

### ***Sources principales***

- Justinien Raymond, « Léo Lagrange », *Le Maitron*.
- Notice « Léo Lagrange », Assemblée nationale, base Sycomore.
- Notice « Madeleine Léo-Lagrange née Weiller », Assemblée nationale, base Sycomore.

- André Malraux, « Hommage à Léo Lagrange : “Nous l’aimions” », discours du 8 juin 1945, salle Pleyel, publié dans *Le Message de Léo Lagrange*, 1950.
- Léo Lagrange, « Discours à la jeunesse », 10 juin 1936.
- Marion Fontaine, « Travail et loisirs : l’expérience du Front populaire », Fondation Jean-Jaurès.
- Pascal Ory, travaux sur la politique culturelle du Front populaire.
- Archives de la Ligue de l’enseignement sur les loisirs, les colonies et le sport populaire.

---

!